

DEPARTEMENT DU NORD
CCAS de SEBOURG

DELIBERATION N° 09.05/2024

-=-=-=-=-

L'an deux mille vingt-quatre, le VINGT DEUX MAI à 18h30, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de la Commune de SEBOURG, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Bruno CELLIER, Président.

-=-=-=-=-

Nombre de conseillers en exercice : 14

Date de convocation du Conseil d'Administration : 16/05/2024

-=-=-=-=-

PRESENTES : Bruno CELLIER - Martine BAURIN - Christiane DENORME - Brigitte HARLAUX - Claudie DURIEUX - Catherine TONDREAU - Marcel PATOU - Thomas HALLUIN - Martine BASSEZ - Nathalie AUGAIT –

Absent.e.s :

Jeannine FLAMENT - Sylvie GUILLEMIN - Dominique BUSSIGNIES - Florence LIENARD

Secrétaire de séance : Thomas HALLUIN

Objet : Détermination de l'âge limite de distribution du colis et/ou repas aux aînés

M le Président propose à l'assemblée de reprendre la discussion entamée lors de la dernière réunion, à savoir : déterminer l'âge limite pour se voir remettre un colis ou repas de fin d'année, offert par le CCAS de SEBOURG.

Après avoir entamé le débat, justifiant de la nécessité de repousser l'âge limite à 67, 68 voire 70 ans, par l'élévation de l'âge de la retraite, l'économie à réaliser sur les finances du CCAS, l'espérance de vie plus élevée, la disparition des avantages acquis, la pyramide sebourgeoise des âges, l'âge fixé dans les communes limitrophes, etc...

l'Assemblée décide :

à l'unanimité de modifier l'âge d'attribution du colis et/ou repas ;

et

avec une Abstention de fixer à 70 ans au lieu des 65 ans actuellement, l'âge nécessaire.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, devant le Tribunal Administratif de Lille.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Publié sur le site Internet le 28.05.2024
Envoyé et reçu au contrôle de légalité le
24.05.2024 Numéro unique de
télétransmission ID 059-265905596-
20240522-240524_D1628SD-DE

Le Secrétaire,
Thomas Halluin



Le Président,
Bruno CELLIER